

Visa d'or Online soutenu par le Douglas Kirkland Estate

Règlement 2026

- Doté de 1 500 euros par le **Douglas Kirkland Estate**, chaque Visa d'or Online s'accompagnera d'une mise en avant lors de la prochaine édition du festival ainsi que sur les réseaux sociaux du festival international du photojournalisme « Visa pour l'Image-Perpignan ». Quatre Visa d'or Online seront remis au cours de l'année 2026. Ce concours est organisé par Images Evidence dans le cadre de l'édition 2026 de Visa pour l'Image – Perpignan.
- Le concours est ouvert à tous les photographes professionnels sans restriction de nationalité, de sexe ou d'âge.
- La participation est gratuite.
- Les dossiers de cette troisième session sont à déposer **au plus tard le 24 juin 2026**. La clôture a lieu dès que la barre des 100 participants est atteinte.
- Chaque participant ne peut présenter qu'un seul reportage à la fois (composé de 15 à 30 images).
- Les reportages doivent avoir été réalisés dans les six derniers mois précédant l'appel à candidatures.
- Les candidatures sont ouvertes sur www.visapourlimage.com à partir du 12 juin 2026. Le dépôt des candidatures se fait via l'espace personnel du participant.
- Chaque dossier devra comporter :
 - Le titre du reportage
 - Un texte de présentation (max. 1 500 signes)
 - De 15 à 30 images (fichiers JPEG, max. 5 Mo par image)
 - Le nom du média ou de l'agence ayant publié le reportage (facultatif)
- Les images créées, générées, composées ou utilisant un logiciel, un outil ou une technologie intégrant une forme quelconque d'intelligence artificielle ne sont pas acceptées. Le reportage proposé devra avoir été réalisé dans un traitement photojournalistique (les photographies plasticiennes et les séries de portraits ne sont pas éligibles). Les projets de commande institutionnelle, de communication ou de marque ne sont pas éligibles.
- Les participants conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur sur les images soumises et garantissent être les auteurs des images soumises et disposer de l'ensemble des droits nécessaires à leur diffusion dans le cadre du concours.
- En participant, ils autorisent Images Evidence / Visa pour l'Image à diffuser les images lauréates dans le cadre de la communication liée au concours, la projection (dans le cadre de Visa pour l'Image – Perpignan 2026 lors de la semaine professionnelle), la promotion sur les réseaux sociaux, le site du

festival, les communiqués de presse. Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord écrit préalable avec l'auteur.

- Si les lauréats 2026 souhaitent se rendre à Visa pour l'Image – Perpignan en septembre, les frais inhérents à leurs déplacements seront à leurs charges.
 - Images Evidence et le Douglas Kirkland Estate se réservent expressément le droit, si les circonstances l'exigent, d'annuler à tout moment et pour quelque cause que ce soit l'attribution du prix au titre du présent règlement.
 - Ce règlement sera adressé gratuitement à toute personne qui en ferait la demande à Images Evidence / Visa pour l'image - Perpignan. Seul le droit français est applicable au présent règlement. Seule la version du règlement établie en langue française fait foi en cas de litige.
-

The Online Visa d'or Awards by Douglas Kirkland Estate

Rules 2026

- The winners of each award of 1,500 euros, sponsored by the **Douglas Kirkland Estate**, will be featured at the following edition of the festival as well as on the official Visa pour l'Image - Perpignan social media pages. Four awards will be attributed in 2026. This contest is organized by Images Evidence as part of the 2026 edition of Visa pour l'Image – Perpignan.
- The award is open to all professional photographers regardless of their nationality, sex or age.
- Participation is free of charge.
- Each call for entries will be closed as soon as the number of entries reaches 100, later on **June 24, 2026**.
- Each participant is limited to presenting only one report at a time (made up of 15 to 30 photographs).
- Reports must have been produced within the six months preceding the call for entries.
- Calls for entries are launched on www.visapourlimage.com as of June 12, 2026. Applications will be submitted via the participants' personal accounts.
- Each application should include:
 - The title of the report
 - A text presenting the report (max. 1,500 characters)

- Between 15 and 30 photographs (JPEG files, max. 5 MB per image)
- The name of the media outlet or agency that published the report (optional)
- Images created, generated, composed, or using software, tools, or technology incorporating any form of artificial intelligence are not accepted. The proposed report must have been produced using photojournalistic techniques: artistic photographs and portrait series are not eligible. Institutional, communication, or branding projects are not eligible.
- Participants retain full copyright over the images they submit and guarantee that they are the authors of the images submitted and that they hold all the rights necessary for their distribution within the framework of the contest.
- By taking part, they authorize Images Evidence / Visa pour l'Image to publish the winning photographs for communication purposes in connection with the Visa d'or Online award, for official screenings (during the pro week of Visa pour l'Image – Perpignan 2026), to promote the festival via its social media pages and website, and in press releases. Any other use will require prior written approval from the photographer.
 - If the 2026 winners wish to attend Visa pour l'Image – Perpignan in September, they will be responsible for their own travel expenses.
 - Images Evidence and the Douglas Kirkland Estate expressly reserve the right, if circumstances so require, to cancel the award of the prize under these rules at any time and for any reason whatsoever.
 - These rules will be sent free of charge to anyone who requests them from Images Evidence / Visa pour l'Image - Perpignan. Only French law is applicable to these rules. Only the French version of the rules is binding in the event of a dispute.